

## **PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 3 AVRIL 2017**

SÉANCE ORDINAIRE du conseil municipal de la Ville de Mascouche tenue le 3 avril 2017 au 3038, chemin Sainte-Marie, Mascouche.

### Sont présents :

Sous la présidence de monsieur le maire Guillaume Tremblay  
District 1, Louis-Hébert - monsieur le conseiller Roger Côté  
District 2, Laurier - monsieur le conseiller Eugène Jolicoeur  
District 3, Le Gardeur - madame la conseillère Louise Forest  
District 4, La Vérendrye - monsieur le conseiller Stéphane Handfield  
District 5, Du Coteau - monsieur le conseiller Bertrand Lefebvre  
District 6, Des Hauts-Bois - monsieur le conseiller Don Monahan  
District 7, Du Rucher - madame la conseillère Anny Mailloux  
District 8, Du Manoir - monsieur le conseiller Gabriel Michaud

### Autres présences :

Directeur général – monsieur Sylvain Chevrier  
Greffier et directeur des services juridiques- maître Raynald Martel  
Directrice au Cabinet de la mairie – madame Sylviane DiFolco  
Attaché aux dossiers supralocaux – monsieur Danny Franche  
Directeur au Service des communications – monsieur Francis Villeneuve  
Directrice au Service des finances – madame Luce Jacques  
Chef division urbanisme au Service de l'aménagement du territoire –  
madame Guylaine Déziel

## **OBSERVATION DE LA MINUTE DE SILENCE**

## **LA SÉANCE EST MAINTENANT OUVERTE À 19H04.**

170403-01

## **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par monsieur le conseiller Bertrand Lefebvre appuyé par monsieur le conseiller Gabriel Michaud

### **ET RÉSOLU UNANIMEMENT :**

D'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du 3 avril 2017 reproduit ci-après.

1. **Adoption de l'ordre du jour**
2. **PÉRIODE DE QUESTIONS**
3. **Approbation du procès-verbal**
  - 3.1 Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 20 mars 2017

#### **4. Direction générale**

- 4.1 Modification au contrat MAS-2016-1927 relatif aux services professionnels pour la préparation des plans et devis et la surveillance des travaux d'implantation d'un système d'éclairage sur le boulevard Mascouche
- 4.2 Contrat MAS-2016-2012 pour des travaux de réfection de la rue de l'Amour entre la rue de l'Amitié et l'avenue Saint-Denis, de la rue des Amis et de la rue Amicale entre le chemin Sainte-Marie et la rue des Amis

#### **5. Greffe et services juridiques**

- 5.1 Avis de motion du Règlement numéro 1151-2 modifiant le règlement numéro 1151 concernant la régie interne du conseil municipal
- 5.2 Contrat MAS-2017-2021 relatif à des services professionnels de laboratoire pour le contrôle qualitatif des matériaux pour divers travaux d'infrastructures municipales et projets domiciliaires pour l'année 2017
- 5.3 Contrat MAS-2017-2030 relatif à des services professionnels en études géotechniques et environnementales préalables à l'établissement du concept et des plans et devis pour des travaux d'aménagement de sentiers multifonctionnels, de passerelles afin de stabiliser et de nettoyer le Lac Long et son exutoire – Secteur Seigneurie du Lac Long
- 5.4 Dépôt du certificat du greffier et directeur des services juridiques pour les règlements numéros 1224, 1225 et 1227
- 5.5 Résultat de l'appel d'offres MAS-2016-2011, relatif à l'acquisition d'un système électronique de constat d'infraction et équipements

#### **6. Finances**

- 6.1 Approbation de la liste des chèques émis à même le fonds des activités financières pour le mois de mars 2017
- 6.2 Approbation de la liste des comptes à payer à même le fonds des activités financières pour le mois de mars 2017
- 6.3 Dépôt des rapports des dépenses d'honoraires professionnels autorisées et engagées par les responsables d'activités budgétaires conformément aux règlements numéros 1192 et 1193

#### **7. Technologie de l'informatique**

- 7.1 Aucun

#### **8. Aménagement du territoire**

- 8.1 Adoption du second projet de Règlement numéro 1103-47 modifiant le règlement numéro 1103 sur le zonage afin de réviser diverses dispositions relatives à des usages et normes applicables à certaines zones du territoire

8.2 Adoption du second projet de Règlement numéro 1198-2 modifiant le règlement numéro 1198 sur les usages conditionnels afin de modifier les dispositions applicables aux zones admissibles et aux usages conditionnels autorisés ainsi que les critères d'évaluation

8.3 Approbation et autorisation de signer le protocole d'entente administratif DEV\_ADM-2017-0001 à intervenir entre le promoteur 9229-3174 Québec inc. et la Ville de Mascouche pour la phase 2 du projet de développement «Les Jardins du Coteau»

## **9. Environnement et développement durable**

9.1 Avis de motion du Règlement numéro 1217-1 modifiant le règlement numéro 1217 sur l'utilisation de l'eau potable provenant de l'aqueduc municipal et fixant des périodes d'arrosage

## **10. Sécurité publique**

10.1 Aucun

## **11. Prévention incendie**

11.1 Aucun

## **12. Travaux publics**

12.1 Autorisation au Centre de services partagés du Québec à procéder à une vente par encan des biens de la Ville

12.2 Contrat MAS-2017-2037 relatif à la location de deux balais de rue, un mécanique et un aspirateur, opéré ou non, pour l'année 2017

12.3 Contrat MAS-2017-2038 relatif aux travaux de marquage de chaussées pour les années 2017, 2018 et 2019, avec options de renouvellement pour les années 2020 et 2021

12.4 Contrat MAS-2017-2044 relatif à l'aménagement intérieur et extérieur d'un fourgon T-350 surélevé et allongé pour la fonction de camion de service pour le réseau aqueduc et égout

12.5 Résiliation du contrat MAS-2016-1947 relatif aux services professionnels pour la réfection de la station de pompage Saint-Jean

## **13. Ressources humaines**

13.1 Rapport de la directrice du Service des ressources humaines, daté du 21 mars 2017, concernant des nominations et une démission

13.2 RESO-RH-DISC-20170403.01

## **14. Communications**

14.1 Aucun

## **15. Culture et vie communautaire**

- 15.1 Aide financière au Festival de peinture à Mascouche
- 15.2 Autorisation de la tenue du Rendez-vous Nature 2017
- 15.3 Autorisation de la tenue d'un événement d'exposition de voitures anciennes le 18 juin 2017
- 15.4 Autorisation de l'événement « Course en couleurs » tenu le 15 juillet 2017
- 15.5 Aide financière à l'organisme Cité des mots pour l'organisation de l'activité «Les mots libres-Parole au peuple »
- 15.6 Autorisation de signer le protocole d'entente à intervenir entre la Ville et le ministère de la Culture et des Communications afin de supporter le développement culturel numérique de la Ville de Mascouche
- 15.7 Mandat au Festival de peinture à Mascouche - Décoration Croques-livres
- 15.8 Mandats au Théâtre Côte à Côte pour la réalisation des événements de l'été 2017
- 15.9 Reconnaissance de l'organisme culturel « École de chant Marie-Pier Perreault » et approbation d'un protocole d'entente
- 16. Activités sportives et parcs**
- 16.1 Aide financière pour la relocalisation du Club de judo Mascouche
- 16.2 Célébration de la 10<sup>e</sup> saison d'opération de l'aréna de Mascouche
- 16.3 Demande d'ajouts au programme de reconnaissance de nos ambassadeurs pour l'équipe de hockey novice A - Voyageurs
- 16.4 Octroi d'une aide financière à l'Association de Mototourisme de la région de Terrebonne afin de souligner le 35<sup>e</sup> anniversaire de fondation
- 17. Aide financière et appuis aux organismes**
- 17.1 Modification de la résolution 150706-52 afin de regrouper les Offices municipaux d'habitation des villes de Mascouche, Terrebonne, Repentigny et Charlemagne
- 18. PÉRIODE DE QUESTIONS**
- 19. PROCHAINE SÉANCE DU CONSEIL**
- 20. Levée de la séance**

ADOPTÉE

## **PÉRIODE DE QUESTIONS**

19h05 à 20h44.

170403-02

**APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 20 MARS 2017**

Il est proposé par monsieur le conseiller Stéphane Handfield appuyé par madame la conseillère Anny Mailloux

**ET RÉSOLU UNANIMEMENT :**

D'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du 20 mars 2017 tel que rédigé et présenté.

ADOPTÉE

170403-03

**MODIFICATION AU CONTRAT MAS-2016-1927 RELATIF AUX SERVICES PROFESSIONNELS POUR LA PRÉPARATION DES PLANS ET DEVIS ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX D'IMPLANTATION D'UN SYSTÈME D'ÉCLAIRAGE SUR LE BOULEVARD MASCOUCHE**

Certificat de crédits : 10345

CONSIDÉRANT le mandat de services professionnels MAS-2016-1927 adjudgé le 11 avril 2016 à la firme Induktion inc. pour la fourniture de services professionnels d'ingénierie pour la préparation des plans et devis et la surveillance des travaux d'implantation d'un système d'éclairage sur le boulevard de Mascouche;

CONSIDÉRANT QUE les conditions de sol au chantier ont demandé à revoir la conception du projet;

CONSIDÉRANT QUE cette situation engendre des services supplémentaires au mandat MAS-2016-1927;

Il est proposé par madame la conseillère Anny Mailloux appuyé par monsieur le conseiller Don Monahan

**ET RÉSOLU UNANIMEMENT :**

1° D'accepter la modification du contrat MAS-2016-1927 en ajoutant un montant d'honoraires de 4 975,00 \$, avant taxes, à la firme Induktion inc. pour le contrat MAS-2016-1927 relatif aux services professionnels pour la préparation des plans et devis et la surveillance des travaux d'implantation d'un système d'éclairage sur le boulevard de Mascouche;

2° D'autoriser une affectation du fonds d'administration pour couvrir l'excédent des dépenses réelles sur le montant prévu au règlement d'emprunt 1206;

ADOPTÉE

170403-04

**CONTRAT MAS-2016-2012 POUR DES TRAVAUX DE RÉFECTION DE LA RUE DE L'AMOUR ENTRE LA RUE DE L'AMITIÉ ET L'AVENUE SAINT-DENIS, DE LA RUE DES AMIS ET DE LA RUE AMICALE ENTRE LE CHEMIN SAINTE-MARIE ET LA RUE DES AMIS**

Certificat de crédits : 10353

ATTENDU QU'une demande de soumissions publique a été publiée sur le site électronique SEAO et dans le journal Constructo le 2 février 2017 pour le contrat MAS-2016-2012 relatif à des travaux de réfection de la rue de l'Amour, entre la rue de l'Amitié et l'avenue Saint-Denis, de la rue des Amis et de la rue Amicale, entre le chemin Sainte-Marie et la rue des Amis;

ATTENDU QUE le 9 mars 2017, la Ville a reçu 12 soumissions, lesquelles furent ouvertes publiquement le même jour;

CONSIDÉRANT les recommandations contenues au rapport de la firme MLC Associés inc. du 15 mars 2017;

Il est proposé par monsieur le conseiller Eugène Jolicoeur appuyé par monsieur le conseiller Gabriel Michaud

**ET RÉSOLU UNANIMEMENT :**

D'adjuger le contrat MAS-2016-2012 relatif à des travaux de réfection de la rue de l'Amour, entre la rue de l'Amitié et l'avenue Saint-Denis, de la rue des Amis et de la rue Amicale, entre le chemin Sainte-Marie et la rue des Amis au plus bas soumissionnaire conforme, Les Entreprises Charles Maisonneuve Itée, au montant de 1 217 542,25 \$, toutes taxes incluses, et selon les conditions de sa soumission du 9 mars 2017 et du devis.

ADOPTÉE

170403-05

**AVIS DE MOTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 1151-2 MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 1151 CONCERNANT LA RÉGIE INTERNE DU CONSEIL MUNICIPAL**

Monsieur le conseiller Stéphane Handfield donne avis de motion que sera présenté pour adoption, à l'occasion d'une prochaine séance, le Règlement numéro 1151-2 modifiant le règlement numéro 1151 concernant la régie interne du conseil municipal.

170403-06

Telle que corrigée par le procès-verbal de correction, N° PC-2017-06 en date du 21 avril 2017, conformément à l'article 92.1 de la *Loi sur les cités et villes* (RLRQ, c. C-19)

Certificat de crédits : 10349

**CONTRAT MAS-2017-2021 RELATIF À DES SERVICES PROFESSIONNELS DE LABORATOIRE POUR LE CONTRÔLE QUALITATIF DES MATÉRIAUX POUR DIVERS TRAVAUX D'INFRASTRUCTURES MUNICIPALES ET PROJETS DOMICILIAIRES POUR L'ANNÉE 2017**

ATTENDU QU'une demande de soumissions publique a été publiée le 2 février 2017 pour des services professionnels de laboratoire pour le contrôle qualitatif des matériaux pour divers travaux d'infrastructures municipales et projets domiciliaires pour l'année 2017;

ATTENDU QUE le 2 mars 2017, à 10 h, la Ville a reçu sept soumissions, lesquelles furent ouvertes publiquement le même jour, à l'exception des enveloppes contenant les formulaires « Offre de prix »;

ATTENDU QUE les membres du comité de sélection se sont rencontrés le 14 mars 2017 afin d'analyser les soumissions selon la grille du système de pondération et d'évaluation des offres approuvée par le conseil par sa résolution 1600425-03;

ATTENDU QUE le conseil a pris connaissance du rapport « Analyse et résultats » du 21 mars 2017 de l'assistante-greffière;

Il est proposé par monsieur le conseiller Eugène Jolicoeur appuyé par madame la conseillère Louise Forest

**ET RÉSOLU UNANIMEMENT :**

D'adjuger le contrat MAS-2017-2021 relatif à des services professionnels de laboratoire pour le contrôle qualitatif des matériaux pour divers travaux d'infrastructures municipales et projets domiciliaires pour l'année 2017 à Groupe ABS inc., pour un montant de 250 914,54 \$, toutes taxes incluses, et selon les conditions de sa soumission du 2 mars 2017 et du devis.

ADOPTÉE

170403-07

**CONTRAT MAS-2017-2030 RELATIF À DES SERVICES PROFESSIONNELS EN ÉTUDES GÉOTECHNIQUES ET ENVIRONNEMENTALES PRÉALABLES À L'ÉTABLISSEMENT DU CONCEPT ET DES PLANS ET DEVIS POUR DES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DE SENTIERS MULTIFONCTIONNELS, DE PASSERELLES AFIN DE STABILISER ET DE NETTOYER LE LAC LONG ET SON EXUTOIRE – SECTEUR SEIGNEURIE DU LAC LONG**

Certificat de crédits : 10346

ATTENDU QU'une demande de soumissions publiques a été publiée le 9 février 2017 pour des services professionnels en études géotechniques et environnementales préalables à l'établissement du concept et des plans et devis pour des travaux d'aménagement de sentiers multifonctionnels, de passerelles afin de stabiliser et de nettoyer le Lac Long et son exutoire – Secteur Seigneurie du Lac Long;

ATTENDU QUE le 3 mars 2017, à 10 h, la Ville a reçu quatre soumissions, lesquelles furent ouvertes publiquement le même jour, à l'exception des enveloppes contenant les formulaires « Offre de prix »;

ATTENDU QUE les membres du comité de sélection se sont rencontrés le 16 mars 2017 afin d'analyser les soumissions selon la grille du système de pondération et d'évaluation des offres approuvée par le conseil par sa résolution 150914-18;

ATTENDU QUE le conseil a pris connaissance du rapport « Analyse et résultats » du 21 mars 2017 de l'assistante-greffière;

Il est proposé par madame la conseillère Louise Forest appuyé par monsieur le conseiller Eugène Jolicoeur

**ET RÉSOLU UNANIMEMENT :**

D'adjuger le contrat MAS-2017-2030 relatif à des services professionnels en études géotechniques et environnementales préalables à l'établissement du concept et des plans et devis pour des travaux d'aménagement de sentiers multifonctionnels, de passerelles afin de stabiliser et de nettoyer le Lac Long et son exutoire – Secteur Seigneurie du Lac Long, à Groupe ABS inc., pour un montant de 35 586,49 \$, toutes taxes incluses, et selon les conditions de sa soumission du 3 mars 2017 et du devis.

ADOPTÉE

170403-08

**DÉPÔT DU CERTIFICAT DU GREFFIER ET DIRECTEUR DES SERVICES JURIDIQUES POUR LES RÈGLEMENTS NUMÉROS 1224, 1225 ET 1227**

CONSIDÉRANT le dépôt par le greffier et directeur des services juridiques des certificats suite à la période d'enregistrement tenue le 21 mars 2017 sur les règlements numéros 1224, 1225 et 1227 conformément à l'article 557 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités*;

Il est proposé par monsieur le conseiller Don Monahan  
appuyé par monsieur le conseiller Stéphane Handfield

**ET RÉSOLU UNANIMEMENT :**

De prendre acte de ces certificats.

ADOPTÉE

170403-09

**RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES MAS-2016-2011,  
RELATIF À L'ACQUISITION D'UN SYSTÈME ÉLECTRONIQUE  
DE CONSTAT D'INFRACTION ET ÉQUIPEMENTS**

CONSIDÉRANT QU'un appel d'offres par voie publique a été complété le  
9 décembre 2016, sous le numéro MAS-2016-2011;

CONSIDÉRANT QUE lors de l'ouverture des soumissions, deux soumissions ont  
été reçues;

CONSIDÉRANT les analyses des soumissions effectuées et recommandations  
reçues;

CONSIDÉRANT QUE la soumission du plus bas soumissionnaire est non-  
conforme;

CONSIDÉRANT QUE le coût du contrat serait beaucoup plus élevé que  
l'estimation de départ interne;

CONSIDÉRANT QUE le marché pourrait avoir évolué depuis l'ouverture des  
soumissions, qu'il peut y avoir lieu de reconsidérer certaines attentes et revoir la  
teneur du devis;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de retourner en appel d'offres suite à la révision du  
devis;

Il est proposé par monsieur le conseiller Stéphane Handfield  
appuyé par monsieur le conseiller Bertrand Lefebvre

**ET RÉSOLU UNANIMEMENT :**

1° De rejeter toutes les soumissions qui ont été reçues et ouvertes à l'occasion  
de l'appel d'offres MAS-2016-2011;

2° D'autoriser un nouvel appel d'offres public en la matière visée, après avoir  
revu le devis, en fonction des besoins et attentes.

ADOPTÉE

170403-10

**APPROBATION DE LA LISTE DES CHÈQUES ÉMIS À MÊME  
LE FONDS DES ACTIVITÉS FINANCIÈRES POUR LE MOIS  
DE MARS 2017**

Il est proposé par madame la conseillère Anny Mailloux  
appuyé par madame la conseillère Louise Forest

**ET RÉSOLU UNANIMEMENT :**

D'approuver la liste des chèques émis en conformité avec le règlement  
numéro 1192 pour le mois de mars 2017, représentant la somme de  
4 528 203,21 \$ à même le fonds des activités financières.

ADOPTÉE



170403-11

**APPROBATION DE LA LISTE DES COMPTES À PAYER À MÊME LE FONDS DES ACTIVITÉS FINANCIÈRES POUR LE MOIS DE MARS 2017**

Certificat de crédits : 10344

Il est proposé par madame la conseillère Anny Mailloux appuyé par monsieur le conseiller Bertrand Lefebvre

**ET RÉSOLU UNANIMEMENT :**

D'approuver la liste des comptes à payer pour le mois de mars 2017, représentant la somme de 165 297,39 \$ à même le fonds des activités financières.

ADOPTÉE

170403-12

**DÉPÔT DES RAPPORTS DES DÉPENSES D'HONORAIRES PROFESSIONNELS AUTORISÉES ET ENGAGÉES PAR LES RESPONSABLES D'ACTIVITÉS BUDGÉTAIRES CONFORMÉMENT AUX RÈGLEMENTS NUMÉROS 1192 ET 1193**

ATTENDU QUE le conseil a pris connaissance des rapports suivants :

- rapport du 9 mars 2017 du directeur du Service des travaux publics;
- rapport du 17 mars 2017 de l'adjointe à la direction générale, division génie;
- rapport du 20 mars 2017 de la directrice du Service des ressources humaines;

concernant des contrats comportant une dépense inférieure à 5 000 \$ qu'ils ont octroyés en vertu de l'article 2.2 du règlement numéro 1192 pour la période se terminant le 10 mars 2017;

Il est proposé par monsieur le conseiller Roger Côté appuyé par monsieur le conseiller Eugène Jolicoeur

**ET RÉSOLU UNANIMEMENT :**

De prendre acte de ces rapports.

ADOPTÉE

170403-13

**ADOPTION DU SECOND PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 1103-47 MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 1103 SUR LE ZONAGE AFIN DE RÉVISER DIVERSES DISPOSITIONS RELATIVES À DES USAGES ET NORMES APPLICABLES À CERTAINES ZONES DU TERRITOIRE**

CONSIDÉRANT QU'une copie du second projet de règlement numéro 1103-47 a été remise aux membres du conseil au plus tard 2 jours juridiques avant la présente séance et que tous les membres du conseil présents déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture;

CONSIDÉRANT QUE des copies du second projet de règlement ont été mises à la disposition du public pour consultation dès le début de la séance;

CONSIDÉRANT QUE le greffier ou la personne présidant la séance a mentionné l'objet de ce second projet de règlement, sa portée, son coût et, s'il y a lieu, le mode de financement et le mode de paiement et de remboursement;

Il est proposé par monsieur le conseiller Don Monahan appuyé par monsieur le conseiller Roger Côté

**ET RÉSOLU UNANIMEMENT :**

D'adopter le second projet de Règlement numéro 1103-47 modifiant le règlement numéro 1103 sur le zonage afin de réviser diverses dispositions relatives à des usages et normes applicables à certaines zones du territoire.

ADOPTÉE

170403-14

**ADOPTION DU SECOND PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 1198-2 MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 1198 SUR LES USAGES CONDITIONNELS AFIN DE MODIFIER LES DISPOSITIONS APPLICABLES AUX ZONES ADMISSIBLES ET AUX USAGES CONDITIONNELS AUTORISÉS AINSI QUE LES CRITÈRES D'ÉVALUATION**

CONSIDÉRANT QU'une copie du second projet du Règlement numéro 1198-2 a été remise aux membres du conseil au plus tard 2 jours juridiques avant la présente séance et que tous les membres du conseil présents déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture;

CONSIDÉRANT QUE des copies du second projet du règlement ont été mises à la disposition du public pour consultation dès le début de la séance;

CONSIDÉRANT QUE le greffier ou la personne présidant la séance a mentionné l'objet de ce second projet de règlement, sa portée, son coût et, s'il y a lieu, le mode de financement et le mode de paiement et de remboursement;

Il est proposé par monsieur le conseiller Roger Côté appuyé par monsieur le conseiller Don Monahan

**ET RÉSOLU UNANIMEMENT :**

D'adopter le second projet de Règlement numéro 1198-2 modifiant le règlement numéro 1198 sur les usages conditionnels afin de modifier les dispositions applicables aux zones admissibles et aux usages conditionnels autorisés ainsi que les critères d'évaluation.

ADOPTÉE

170403-15

**APPROBATION ET AUTORISATION DE SIGNER LE PROTOCOLE D'ENTENTE ADMINISTRATIF DEV\_ADM-2017-0001 À INTERVENIR ENTRE LE PROMOTEUR 9229-3174 QUÉBEC INC. ET LA VILLE DE MASCOUCHE POUR LA PHASE 2 DU PROJET DE DÉVELOPPEMENT «LES JARDINS DU COTEAU»**

CONSIDÉRANT les dispositions du règlement municipal portant sur les ententes relatives au financement et à l'exécution de travaux municipaux;

ATTENDU QUE ce protocole d'entente est régi par le règlement numéro 1110 et ses amendements portant sur les ententes relatives au financement et à l'exécution des travaux municipaux;

CONSIDÉRANT le dépôt d'une demande pour l'exécution et la réalisation d'un projet de développement domiciliaire sur le lot 5 828 317;

ATTENDU QUE le promoteur doit remettre à la Ville, au moment de la signature de cette entente, une lettre de garantie irrévocable dûment signée par une banque à charte du Canada ou une institution financière, correspondant au montant des coûts cumulés des travaux d'infrastructure des lots ainsi qu'au coût de la surveillance municipale et du laboratoire, incluant les taxes applicables, majoré de 10 % pour couvrir l'ensemble des travaux ;

Il est proposé par madame la conseillère Anny Mailloux appuyé par monsieur le conseiller Gabriel Michaud

**ET RÉSOLU UNANIMEMENT :**

1° D'approuver le protocole d'entente administratif DEV\_ADM-2017-0001 à intervenir entre le promoteur 9229-3174 Québec inc. et la Ville de Mascouche;

2° D'autoriser le maire et le greffier et directeur des services juridiques à signer ledit protocole.

ADOPTÉE

170403-16

**AVIS DE MOTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 1217-1 MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 1217 SUR L'UTILISATION DE L'EAU POTABLE PROVENANT DE L'AQUEDUC MUNICIPAL ET FIXANT DES PÉRIODES D'ARROSAGE**

Monsieur le conseiller Gabriel Michaud donne avis de motion que sera présenté pour adoption, à l'occasion d'une prochaine séance, le Règlement numéro 1217-1 modifiant le règlement numéro 1217 sur l'utilisation de l'eau potable provenant de l'aqueduc municipal et fixant des périodes d'arrosage.

170403-17

**AUTORISATION AU CENTRE DE SERVICES PARTAGÉS DU QUÉBEC À PROCÉDER À UNE VENTE PAR ENCAN DES BIENS DE LA VILLE**

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Mascouche doit disposer de trois véhicules et de deux remorques;

CONSIDÉRANT QUE le Centre de services partagés du Québec procède à des encans publics de façon périodique;

ATTENDU QUE le conseil a pris connaissance du rapport daté du 22 mars 2017 du directeur du Service des travaux publics;

Il est proposé par monsieur le conseiller Eugène Jolicoeur appuyé par madame la conseillère Louise Forest

**ET RÉSOLU UNANIMEMENT :**

1° D'autoriser le Centre de services partagés du Québec à procéder à la vente par encan, pour et au nom de la Ville de Mascouche, des biens identifiés au document intitulé « Tableau ventes à l'encan été 2017 » annexé à la présente;

2° D'autoriser le gestionnaire de la flotte à signer pour et au nom de la Ville de Mascouche tous les documents requis pour donner effet à cette résolution.

ADOPTÉE

170403-18

**CONTRAT MAS-2017-2037 RELATIF À LA LOCATION DE DEUX BALAIS DE RUE, UN MÉCANIQUE ET UN ASPIRATEUR, OPÉRÉ OU NON, POUR L'ANNÉE 2017**

Certificat de crédits : 10335

ATTENDU QU'une demande de soumissions publique a été publiée sur le site électronique SEAO et dans le journal Constructo le 2 février 2017 pour le contrat MAS-2017-2037 relatif à la location de deux balais de rue, soit un mécanique et un aspirateur, opéré ou non, pour l'année 2017;

ATTENDU QUE le 20 février 2017, la Ville a reçu 3 soumissions, lesquelles furent ouvertes publiquement le même jour;

ATTENDU QUE le conseil a pris connaissance du rapport du directeur du Service des travaux publics daté du 8 mars 2017.

Il est proposé par monsieur le conseiller Eugène Jolicoeur appuyé par monsieur le conseiller Gabriel Michaud

**ET RÉSOLU UNANIMEMENT :**

D'adjuger le contrat MAS-2017-2037 relatif à la location de deux balais de rue, un mécanique et un aspirateur, opéré ou non, pour l'année 2017 au plus bas soumissionnaire conforme, soit Entretiens J. R. Villeneuve inc., pour :

- la location d'un balai de rue mécanique sans opérateur pour un montant de 15 809,06 \$, toutes taxes incluses;
- la location d'un balai de rue aspirateur sans opérateur pour un montant de 71 744,40 \$, toutes taxes incluses;

selon les conditions de sa soumission du 20 février 2017 et du devis.

ADOPTÉE

170403-19

**CONTRAT MAS-2017-2038 RELATIF AUX TRAVAUX DE MARQUAGE DE CHAUSSÉES POUR LES ANNÉES 2017, 2018 ET 2019, AVEC OPTIONS DE RENOUVELLEMENT POUR LES ANNÉES 2020 ET 2021**

Certificat de crédits : 10351

ATTENDU QU'une demande de soumissions publique a été publiée le 23 février 2017 pour le contrat MAS-2017-2038 relatif aux travaux de marquage de chaussées pour les années 2017, 2018 et 2019, avec options de renouvellement pour les années 2020 et 2021;

ATTENDU QUE le 20 mars 2017, la Ville a reçu 4 soumissions, lesquelles furent ouvertes publiquement le même jour;

ATTENDU QUE le conseil a pris connaissance des rapports datés du 22 mars 2017 et du 31 mars 2017 du directeur du Service des travaux publics;

Il est proposé par monsieur le conseiller Eugène Jolicoeur appuyé par madame la conseillère Louise Forest

**ET RÉSOLU UNANIMEMENT :**

D'adjuger le contrat MAS-2017-2038 relatif aux travaux de marquage de chaussées pour les années 2017, 2018 et 2019, avec options de renouvellement pour les années 2020 et 2021 au plus bas soumissionnaire conforme pour l'option A, soit : Lignco Sigma inc. pour un montant de 395 267,67 \$, toutes taxes incluses, selon les conditions de sa soumission du 20 mars 2017 et du devis.

ADOPTÉE

170403-20

**CONTRAT MAS-2017-2044 RELATIF À L'AMÉNAGEMENT INTÉRIEUR ET EXTÉRIEUR D'UN FOURGON T-350 SURÉLEVÉ ET ALLONGÉ POUR LA FONCTION DE CAMION DE SERVICE POUR LE RÉSEAU AQUEDUC ET ÉGOUT**

ATTENDU QU'une demande de soumissions, par voie publique, fut adressée le 2 mars 2017 sur le site SEAO;

ATTENDU QUE le conseil a pris connaissance du rapport daté du 24 mars 2017 du directeur du Service des travaux publics;

Il est proposé par madame la conseillère Louise Forest appuyé par monsieur le conseiller Gabriel Michaud

**ET RÉSOLU UNANIMEMENT :**

De rejeter toutes les soumissions reçues dans le cadre de l'appel d'offres pour le contrat MAS-2017-2044 relatif à l'aménagement intérieur et extérieur d'un fourgon T-350 surélevé et allongé pour raison monétaire.

ADOPTÉE

170403-21

**RÉSILIATION DU CONTRAT MAS-2016-1947 RELATIF AUX SERVICES PROFESSIONNELS POUR LA RÉFECTION DE LA STATION DE POMPAGE SAINT-JEAN**

CONSIDÉRANT le contrat MAS-2016-1947 relatif à la mise à niveau de la station de pompage Saint-Jean adjugé à la Firme Beaudoin Hurens;

CONSIDÉRANT les engagements municipaux pris auprès du MDDELCC par la résolution 170206-11;

CONSIDÉRANT QUE le contrat MAS-2016-1947 ne permet pas de réaliser lesdits engagements;

ATTENDU QUE le conseil a pris connaissance du rapport daté du 22 mars 2017 du directeur du Service des travaux publics;

Il est proposé par madame la conseillère Louise Forest appuyé par monsieur le conseiller Eugène Jolicoeur

**ET RÉSOLU UNANIMEMENT :**

1° De résilier le contrat MAS-2016-1947 relatif aux services professionnels pour la réfection de la station de pompage Saint-Jean;

2° D'approuver l'offre de règlement du 2 mars 2017;

3° D'autoriser le directeur du Service des travaux publics à signer tout document donnant effet à la présente résolution.

ADOPTÉE

170403-22

**RAPPORT DE LA DIRECTRICE DU SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES, DATÉ DU 21 MARS 2017, CONCERNANT DES NOMINATIONS ET UNE DÉMISSION**

CONSIDÉRANT QUE le conseil a pris connaissance du rapport de la directrice du Service des ressources humaines, daté du 21 mars 2017, concernant des nominations et une démission;

Il est proposé par monsieur le conseiller Roger Côté appuyé par monsieur le conseiller Don Monahan

**ET RÉSOLU UNANIMEMENT :**

D'approuver le rapport de la directrice du Service des ressources humaines, daté du 21 mars 2017, concernant des nominations et une démission.

ADOPTÉE

170403-23

**RESO-RH-DISC-20170403.01**

CONSIDÉRANT les événements et manquements rapportés et étudiés en lien avec le rapport auquel il est référé en titre;

CONSIDÉRANT la recommandation du Service des ressources humaines à cet égard;

Il est proposé par monsieur le conseiller Roger Côté appuyé par monsieur le conseiller Eugène Jolicoeur

**ET RÉSOLU UNANIMEMENT :**

1° Que le préambule fait partie de la présente résolution;

2° D'entériner la recommandation du Service des ressources humaines en lien avec cette affaire et de prendre la mesure indiquée;

3° De donner instruction aux supérieurs de l'employé visé, de lui transmettre un avis à cet effet, avec copie de la présente résolution, et d'assurer le suivi de cette mesure, en coordination avec les responsables pertinents, voire la direction du Service des ressources humaines.

ADOPTÉE

170403-24

**AIDE FINANCIÈRE AU FESTIVAL DE PEINTURE À MASCOUCHE**

Certificat de crédits : 10350

CONSIDÉRANT la correspondance du Festival de peinture adressée à la directrice du Service de la culture et de la vie communautaire;

ATTENDU QUE le conseil a pris connaissance du rapport du 22 mars 2017 de la directrice du Service de la culture et de la vie communautaire;

Il est proposé par monsieur le conseiller Bertrand Lefebvre appuyé par madame la conseillère Louise Forest

**ET RÉSOLU UNANIMEMENT :**

D'autoriser une aide financière de 1 592,40 \$ au Festival de peinture à Mascouche.

ADOPTÉE

170403-25

**AUTORISATION DE LA TENUE DU RENDEZ-VOUS NATURE 2017**

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Mascouche souhaite répondre à son plan d'action de réduction des gaz à effet de serre et son plan stratégique de développement durable, faire la promotion des saines habitudes envers l'environnement et offrir un événement mobilisateur à la population;

CONSIDÉRANT les dispositions des règlements numéros 834 et 834-1 concernant les parcs, terrains de jeux et espaces verts;

ATTENDU QUE le conseil a pris connaissance du rapport daté du 13 mars 2017 de la directrice du Service de la culture et de la vie communautaire;

Il est proposé par monsieur le conseiller Gabriel Michaud appuyé par madame la conseillère Anny Mailloux

**ET RÉSOLU UNANIMEMENT :**

D'autoriser :

- la tenue du Rendez-vous Nature le 14 mai 2017, de 10 h à 16 h au parc du Grand-Coteau;
- la vente d'objets, produits, nourriture, boissons non alcoolisées sur le site;
- l'utilisation d'un système de sonorisation;
- la circulation de véhicules motorisés pour l'aménagement et le démontage du site ainsi que l'entretien de celui-ci;
- l'installation de bannières, panneaux et affiches dans le parc;
- la présence d'animaux dans le parc.

ADOPTÉE

170403-26

**AUTORISATION DE LA TENUE D'UN ÉVÉNEMENT D'EXPOSITION DE VOITURES ANCIENNES LE 18 JUIN 2017**

Certificat de crédits : 10343

CONSIDÉRANT les dispositions des règlements numéros 834 et 834-1 concernant les parcs, terrains de jeux et espaces verts;

ATTENDU QUE le conseil a pris connaissance du rapport daté du 20 mars 2017 de la directrice du Service de la culture et de la vie communautaire;

Il est proposé par monsieur le conseiller Roger Côté  
appuyé par madame la conseillère Louise Forest

**ET RÉSOLU UNANIMEMENT :**

1° D'autoriser :

- la tenue d'un événement d'exposition de voitures anciennes le 18 juin 2017 au parc du Grand-Coteau;
- la vente de nourriture ou d'objets, ainsi que de coupons de tirage moitié-moitié, conditionnellement à l'obtention d'une licence de la Régie des alcools, des courses et des jeux pour le tirage;
- l'utilisation d'un système de sonorisation et la circulation de véhicules motorisés sur le site;
- la Ville à conclure une entente avec le restaurant Boston Pizza pour la tenue d'un kiosque alimentaire;
- la directrice du Service de la culture et de la vie communautaire à signer un protocole d'entente avec l'organisme Voitures Anciennes du Québec;

2° D'octroyer une aide financière au montant de 1 000 \$ à l'organisme Voitures Anciennes du Québec pour l'organisation de l'événement.

ADOPTÉE

170403-27

**AUTORISATION DE L'ÉVÉNEMENT « COURSE EN COULEURS » TENU LE 15 JUILLET 2017**

CONSIDÉRANT les dispositions des règlements numéros 834 et 834-1 concernant les parcs, terrains de jeux et espaces verts;

CONSIDÉRANT QUE le but de la Ville de Mascouche et de la Fabrique Saint-Henri de Mascouche est de protéger le patrimoine bâti et nos lieux cités en vertu de la *Loi sur le Patrimoine culturel*;

ATTENDU QUE le conseil a pris connaissance du rapport daté du 20 mars 2017 de la directrice du Service de la culture et de la vie communautaire;

Il est proposé par monsieur le conseiller Stéphane Handfield  
appuyé par monsieur le conseiller Don Monahan

**ET RÉSOLU UNANIMEMENT :**

D'autoriser :

- la tenue de l'événement « Course en couleurs », le 15 juillet 2017 dans les pistes cyclables et rues avoisinantes du parc du Grand-Coteau;
- la vente de nourriture et d'objets sur le site;
- l'utilisation d'un système de sonorisation et la circulation de véhicules motorisés sur le site lors des activités prévues;
- exceptionnellement, la réservation des jeux d'eau en exclusivité pour la clientèle participante à l'événement (arrivée et rinçage) jusqu'à 11 h 30;



- la directrice du Service de la culture et de la vie communautaire à signer un protocole d'entente avec les organisateurs pour donner suite à la présente résolution.

ADOPTÉE

170403-28

**AIDE FINANCIÈRE À L'ORGANISME CITÉ DES MOTS POUR L'ORGANISATION DE L'ACTIVITÉ «LES MOTS LIBRES-PAROLE AU PEUPLE »**

Certificat de crédits : 10348

CONSIDÉRANT la proposition de la Cité des mots pour la tenue de l'activité « Les mots libres – Parole au peuple »;

ATTENDU QUE le conseil municipal a pris connaissance du rapport daté du 22 mars 2017 de la directrice du Service de la culture et de la vie communautaire;

Il est proposé par monsieur le conseiller Bertrand Lefebvre appuyé par madame la conseillère Louise Forest

**ET RÉSOLU UNANIMEMENT :**

D'octroyer une aide financière de 1 300 \$ à l'organisme Cité des mots pour la réalisation de l'activité « Les mots libres – Parole au peuple » qui aura lieu sur le parvis de l'église St-Henri-de-Mascouche le 20 mai 2017.

ADOPTÉE

170403-29

**AUTORISATION DE SIGNER LE PROTOCOLE D'ENTENTE À INTERVENIR ENTRE LA VILLE ET LE MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS AFIN DE SUPPORTER LE DÉVELOPPEMENT CULTUREL NUMÉRIQUE DE LA VILLE DE MASCOUCHE**

CONSIDÉRANT que la Ville de Mascouche souhaite intégrer dans l'Entente de développement culturel 2017-2020 le programme "Appel de projets en développement des collections des bibliothèques publiques autonomes du ministère de la Culture et des Communications";

CONSIDÉRANT QUE la Ville souhaite obtenir une tranche de 100 000 \$ du "Volet numérique des ententes", et ce pour chacune des trois années;

CONSIDÉRANT QUE le conseil a pris connaissance du rapport du 27 mars 2017 de la directrice du Service de la culture et de la vie communautaire;

Il est proposé par monsieur le conseiller Gabriel Michaud appuyé par madame la conseillère Anny Mailloux

**ET RÉSOLU UNANIMEMENT :**

1° De mandater la directrice du Service de la culture et de la vie communautaire à déposer une demande d'entente 2017-2020 entre la Ville, ses partenaires et le ministre de la Culture et des Communications, afin d'obtenir une tranche de 100 000 \$ du "Volet numérique des ententes", et ce, pour chacune des trois années;

2° De mandater le maire et le greffier pour signer le protocole d'entente 2017-2020 et tout autre document utile au dépôt de la demande donnant effet à la présente résolution.

ADOPTÉE

170403-30

**MANDAT AU FESTIVAL DE PEINTURE À MASCOCHE -  
DÉCORATION CROQUES-LIVRES**

Certificat de  
crédits : 10340

ATTENDU QUE le conseil a pris connaissance du rapport daté du 15 mars 2017 du chef de division Bibliothèque du Service de la culture et de la vie communautaire;

Il est proposé par madame la conseillère Anny Mailloux appuyé par monsieur le conseiller Bertrand Lefebvre

**ET RÉSOLU UNANIMEMENT :**

D'autoriser à verser au Festival de Peinture à Mascouche un montant de 500 \$ pour la réalisation du mandat de décoration de deux Croque-livres.

ADOPTÉE

170403-31

**MANDATS AU THÉÂTRE CÔTE À CÔTE POUR LA  
RÉALISATION DES ÉVÉNEMENTS DE L'ÉTÉ 2017**

Certificat de  
crédits : 10342

CONSIDÉRANT QUE le Service de la culture et de la vie communautaire organise des événements estivaux et désire valoriser le travail de création des organismes du milieu;

ATTENDU QUE le conseil municipal a pris connaissance du rapport du 20 mars 2017 de la directrice du Service de la culture et de la vie communautaire;

Il est proposé par monsieur le conseiller Bertrand Lefebvre appuyé par monsieur le conseiller Roger Côté

**ET RÉSOLU UNANIMEMENT :**

D'autoriser le Service de la culture et de la vie communautaire à mandater « Théâtre Côte à Côte » pour la réalisation de :

- deux activités lors du Rendez-vous nature;
- quatre activités lors du Week-end mascouchois 2017;

et ce, pour un montant total de 6 093,68 \$, taxes incluses.

ADOPTÉE

170403-32

**RECONNAISSANCE DE L'ORGANISME CULTUREL « ÉCOLE  
DE CHANT MARIE-PIER PERREault » ET APPROBATION  
D'UN PROTOCOLE D'ENTENTE**

CONSIDÉRANT l'adoption de la résolution 151214-44 entérinant le *Guide de référence et de soutien aux organismes reconnus*;

ATTENDU QUE le conseil a pris connaissance du rapport daté du 16 mars 2017 de la directrice du Service de la culture et de la vie communautaire;

Il est proposé par madame la conseillère Louise Forest appuyé par monsieur le conseiller Eugène Jolicoeur

**ET RÉSOLU UNANIMEMENT :**

1<sup>o</sup> De reconnaître « l'École de chant Marie-Pier Perreault », selon les termes de la politique de reconnaissance incluse au *Guide de référence et de soutien aux organismes reconnus* de la Ville de Mascouche;

2<sup>o</sup> D'approuver le protocole d'entente d'une durée de 2 ans et d'autoriser la directrice du Service de la culture et de la vie communautaire et monsieur Bertrand Lefebvre, conseiller et président du Comité consultatif culture, communautaire, famille et aînés, à procéder à la signature dudit protocole;

3<sup>o</sup> D'autoriser le maire à signer et à remettre un certificat à « l'École de chant Marie-Pier Perreault ».

ADOPTÉE

170403-33

**AIDE FINANCIÈRE POUR LA RELOCALISATION DU CLUB DE JUDO MASCOUCHE**

Certificat de crédits : 10341

ATTENDU que la Ville fournie selon la disponibilité, les locaux à ses organismes reconnus selon le *Guide de référence et de soutien aux organismes reconnus*;

CONSIDÉRANT la demande de support financier du président du Club de judo Mascouche, en date du 23 janvier 2017;

ATTENDU QUE le conseil a pris connaissance du rapport daté du 17 mars 2017 du directeur du Service des activités sportives et parcs;

Il est proposé par monsieur le conseiller Bertrand Lefebvre appuyé par monsieur le conseiller Don Monahan

**ET RÉSOLU UNANIMEMENT :**

D'octroyer l'aide financière de 1 906 \$ au Club de judo Mascouche pour relocaliser ses activités dans un local plus approprié pour la tenue de ses activités régulières.

ADOPTÉE

170403-34

**CÉLÉBRATION DE LA 10<sup>E</sup> SAISON D'OPÉRATION DE L'ARÉNA DE MASCOUCHE**

Certificat de crédits : 10352

CONSIDÉRANT les demandes de monsieur Pierre Nevraumont, gestionnaire de projet pour l'aréna de Mascouche, de l'entreprise Gestion Soroma Mascouche inc. désirant souligner la 10<sup>e</sup> saison d'opération de l'aréna de Mascouche le 19 août 2017 en organisant des événements;

ATTENDU QUE les associations selon le *Guide de référence et de soutien aux organismes reconnus* de la Ville de Mascouche profiteront des retombées financières de ces événements;

ATTENDU QUE le conseil a pris connaissance du rapport du directeur du Service des activités sportives et parcs;

Il est proposé par monsieur le conseiller Don Monahan  
appuyé par monsieur le conseiller Roger Côté

**ET RÉSOLU UNANIMEMENT :**

D'autoriser :

- la tenue du spectacle musical « LE DIX SHOW », soulignant la 10<sup>e</sup> saison d'opération de l'aréna de Mascouche, le 19 août 2017;
- l'achat de 5 heures de glace pour patinage libre gratuit et autres activités, le 19 août 2017, au coût de 1 000 \$, plus taxes;
- l'équivalent d'achat de billet pour une tablée pour être représentée lors de la soirée du 19 août 2017, au coût de 500 \$ plus taxes dont les profits générés par ces événements retourneront aux organismes reconnus qui sont utilisateurs de l'aréna de Mascouche;
- l'implication de la Ville lors de l'événement, tel que décrit au rapport du directeur du Service des activités sportives et parcs.

ADOPTÉE

170403-35

**DEMANDE D'AJOUTS AU PROGRAMME DE RECONNAISSANCE DE NOS AMBASSADEURS POUR L'ÉQUIPE DE HOCKEY NOVICE A - VOYAGEURS**

Certificat de  
crédits : 10339

ATTENDU le programme d'aide financière « Reconnaissance de nos Ambassadeurs »;

ATTENDU QUE le conseil a pris connaissance du rapport daté du 15 mars 2017 du directeur du Service des activités sportives et parcs;

Il est proposé par monsieur le conseiller Gabriel Michaud  
appuyé par monsieur le conseiller Don Monahan

**ET RÉSOLU UNANIMEMENT :**

D'octroyer l'aide financière aux personnes qui se sont qualifiées au programme « Reconnaissance de nos Ambassadeurs » et ce, tel que détaillé au rapport du directeur du Service des activités sportives et parcs.

ADOPTÉE

170403-36

**OCTROI D'UNE AIDE FINANCIÈRE À L'ASSOCIATION DE MOTOTOURISME DE LA RÉGION DE TERREBONNE AFIN DE SOULIGNER LE 35<sup>E</sup> ANNIVERSAIRE DE FONDATION**

Certificat de  
crédits : 10347

ATTENDU QUE l'Association de Mototourisme de la région de Terrebonne est un organisme reconnu de niveau 3 selon les critères de la politique de reconnaissance des organismes décrite dans le *Guide de référence et de soutien aux organismes reconnus*;

ATTENDU QUE l'Association de Mototourisme de la région de Terrebonne désire bénéficier d'une aide financière pour célébrer leur 35<sup>e</sup> anniversaire de fondation, pour lequel différentes activités seront organisées durant la saison estivale 2017;

ATTENDU QUE le Service des activités sportives et parcs recommande d'autoriser la contribution financière;

ATTENDU QUE le conseil a pris connaissance du rapport du directeur du Service des activités sportives et parcs.

Il est proposé par monsieur le conseiller Don Monahan appuyé par monsieur le conseiller Stéphane Handfield

**ET RÉSOLU UNANIMEMENT :**

D'octroyer l'aide financière de 350 \$ à l'Association de Mototourisme de la région de Terrebonne pour la célébration de leur 35<sup>e</sup> anniversaire de fondation.

ADOPTÉE

170403-37

**MODIFICATION DE LA RÉOLUTION 150706-52 AFIN DE REGROUPER LES OFFICES MUNICIPAUX D'HABITATION DES VILLES DE MASCOUCHE, TERREBONNE, REPENTIGNY ET CHARLEMAGNE**

CONSIDÉRANT la résolution numéro 150706-52 adoptée par le conseil municipal le 6 juillet 2015;

CONSIDÉRANT QUE le projet de regroupement des Offices municipaux d'habitation visés par ladite résolution a évolué et qu'un regroupement visant deux autres municipalités de la région est envisagé;

CONSIDÉRANT la volonté des municipalités de Mascouche, Terrebonne, Repentigny et Charlemagne de regrouper les quatre Office municipal d'habitation en une seule entité régionale;

CONSIDÉRANT l'expertise de la Ville de Terrebonne en matière de logement social et dont la grande majorité sont situés sur ce territoire;

Il est proposé par monsieur le conseiller Roger Côté appuyé par madame la conseillère Louise Forest

**ET RÉSOLU UNANIMEMENT :**

1° De modifier la résolution numéro 150706-52 afin de remplacer le premier paragraphe par celui-ci :

« Que le conseil municipal propose au ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de privilégier la structure d'Office régional d'habitation et d'appuyer le projet de regroupement des offices municipaux d'habitation de Mascouche, Terrebonne, Repentigny et de Charlemagne. »;

2° De proposer que le nouvel Office régional d'habitation soit géré par un conseil d'administration de neuf membres, composé de la façon suivante :

- Un élu ou représentant nommé par la Ville de Mascouche;
- Un élu ou représentant nommé par la Ville de Repentigny;
- Un élu ou représentant nommé par la Ville de Charlemagne;
- Quatre élus ou des représentants nommés par la Ville de Terrebonne;
- Deux représentants des locataires nommés par ces derniers.

ADOPTÉE

## **PÉRIODE DE QUESTIONS**

20h20 à 20h29.

## **PROCHAINE SÉANCE DU CONSEIL**

Conformément au calendrier des séances du conseil pour l'année 2017 adopté par la résolution 161128-07, la prochaine séance ordinaire du conseil sera tenue le 24 avril 2017.

170403-38

## **LEVÉE DE LA SÉANCE**

ÉTANT 20h30,

Il est proposé par monsieur le conseiller Stéphane Handfield appuyé par madame la conseillère Anny Mailloux

## **ET RÉSOLU UNANIMEMENT :**

De lever la présente séance.

ADOPTÉE

---

Guillaume Tremblay, maire

---

Me Raynald Martel, greffier et  
directeur des services juridiques